



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

17041-F

Distr. LIMITEE

PPD.90(SPEC.)

20 septembre 1988

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Réunion sur les accords de coopération
entre pays en développement
dans le secteur du machinisme agricole

Alger (Algérie), 5-7 octobre 1987

RAPPORT*

* Traduction d'un document n'ayant pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

Notes explicatives

Outre les abréviations, symboles et termes courants, on a utilisé dans le présent rapport les sigles ci-après :

CEPD	Coopération économique entre pays en développement
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
ENMTP	Entreprise nationale des matériels de travaux publics
ENPMA ou	
PMA	Entreprise nationale de production de matériel agricole
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONU. D. I.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
<u>Chapitre</u>	
INTRODUCTION	4
I. ORGANISATION DE LA REUNION	5
II. RESUME DES DECLARATIONS FAITES AUX SEANCES PLENIERES	10
III. CONSULTATIONS BILATERALES ET MULTILATERALES SUR DES PROJETS DE COOPERATION	11
IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	18
<u>Annexe</u>	
I. LISTE DES PARTICIPANTS	19
II. HORAIRE DES VISITES A CONSTANTINE	22

INTRODUCTION

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a souligné l'importance de la coopération économique et technique entre pays en développement (CEPD/CTPD) en appelant la communauté internationale à faire des efforts concertés pour aider les pays en développement à accroître leur part dans la production industrielle mondiale en intensifiant la coopération. Dans le Plan d'action de Caracas, adopté par la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre pays en développement, tenue à Caracas du 13 au 19 mai 1981, on a réaffirmé les recommandations pertinentes du Plan d'action de Buenos Aires pour promouvoir et mettre en oeuvre la CTPD. On y a en outre recommandé d'appuyer les efforts de CEPD/CTPD en s'intéressant en priorité à l'utilisation des techniques, des compétences et des ressources disponibles dans les pays en développement.

L'organisation de tables rondes ministérielles pour l'élaboration de projets de coopération dans des secteurs spécifiques fait partie des activités entreprises par l'ONUDI dans le cadre de la CEPD/CTPD. La première de ces tables rondes a porté sur les industries alimentaires. Elle a eu lieu à Novi Sad (Yougoslavie). Les participants y ont examiné 109 projets conçus sur la base des intérêts mutuels et l'une de leurs principales recommandations a été que l'ONUDI devrait, compte tenu des résultats obtenus et du caractère novateur de ladite table ronde, continuer à organiser des réunions de ce type.

Donnant suite à cette recommandation, l'ONUDI, agissant en coopération avec le Gouvernement argentin, a organisé une table ronde ministérielle sur la coopération entre pays en développement dans le domaine du machinisme agricole, qui a eu lieu à Buenos Aires (Argentine) du 3 au 7 novembre 1986.

Ce secteur étant de la plus haute importance pour permettre aux pays en développement de parvenir à la sécurité et à l'autosuffisance alimentaires, il était urgent, semble-t-il, de faire en sorte que les vastes possibilités de coopération entre pays en développement dans ce domaine soient exploitées au mieux. En accueillant cette réunion, l'Algérie était en mesure de contribuer à son succès.

Cette réunion consacrée à un secteur industriel précis a été organisée sur la base du principe des intérêts mutuels conformément aux directives générales concernant la CEPD/CTPD.

I. ORGANISATION DE LA REUNION

Les participants venaient de 20 pays dont le pays hôte.

La liste de ces participants figure à l'annexe I.

Discours d'ouverture

La réunion a été ouverte le 5 octobre 1987 par le coordonnateur résident et représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie.

Dans son discours d'ouverture, le coordonnateur résident a dit que le PNUD soulignait par sa contribution l'importance qu'il attachait au succès de cette importante réunion. Transmettant aux participants les encouragements de l'Administrateur du PNUD et de ses plus proches collaborateurs, il a indiqué que ceux-ci examineraient avec soin les travaux ainsi que les conclusions et les recommandations de la réunion.

Le coordonnateur résident a fait observer que le Chef du Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement (CTPD) du PNUD était prêt à examiner le rôle que le PNUD pourrait jouer dans l'exécution de programmes de coopération technique.

Le coordonnateur résident a loué tous ceux qui s'efforçaient de favoriser la conclusion d'accords de négociation spécifiques dans le domaine de la coopération Sud-Sud - compte tenu du lien traditionnel entre pays développés et pays en développement - pour promouvoir la mécanisation agricole sous toutes ses formes.

Il a exprimé l'espoir que les travaux de la réunion - à la lumière des débats et des recommandations des journées d'étude du Maghreb sur le machinisme agricole qui viennent de se tenir au même endroit - iraient aussi dans le sens des préoccupations actuelles de l'ensemble de la communauté internationale.

De cette façon, la réunion pourrait contribuer à la mise au point d'un processus de mécanisation progressif et approprié associant le renforcement des activités de production industrielles et leur adaptation aux conditions socio-économiques propres à chaque pays ou région concernés, compte étant tout particulièrement tenu des besoins des petits exploitants agricoles qui jouaient un rôle important dans la production alimentaire.

Les débats seraient encore plus appréciés si les participants recherchaient des formules permettant d'accroître la productivité des sols, le volume de la main-d'oeuvre et le nombre de machines sans mettre en danger de délicats écosystèmes.

Enfin, le coordonnateur résident a exprimé l'espoir que les séances d'information générale et les visites seraient complétées par des discussions et des négociations bilatérales ou multilatérales fructueuses débouchant sur l'établissement d'un véritable réseau d'échanges permanents de procédés, de produits, de savoir-faire et d'idées. Ce serait là une contribution efficace au développement de la mécanisation agricole qui était un élément clef pour assurer l'autosuffisance collective et une sécurité alimentaire durable.

Dans sa déclaration d'ouverture, le chef de la délégation de l'ONUDI (le Chef de la Section de la coopération économique entre pays en développement) a vivement remercié - au nom du Directeur général de l'ONUDI - le gouvernement et le peuple algériens pour avoir si généreusement contribué à la tenue de cette importante réunion. Il a aussi remercié le Programme des Nations Unies pour le développement de l'appui qu'il avait fourni à cet effet. La contribution financière du PNUD et la formule de partage des coûts adoptée par le pays hôte constituaient un exemple émouvant de coopération efficace et étaient de bon augure pour les futures activités de CEPD/CTPD.

Le programme de CEPD/CTPD de l'ONUDI était composé d'une série d'éléments distincts mais solidaires. Il comprenait l'organisation de réunions ministérielles de solidarité dans les pays les moins avancés et de tables rondes ministérielles. Il comprenait aussi la promotion et la mise au point de programmes communs dans divers secteurs industriels et mettait particulièrement l'accent sur le suivi des conclusions et recommandations des consultations de l'ONUDI consacrées à l'examen des moyens de surmonter les problèmes rencontrés pour assurer l'industrialisation des pays en développement dans les secteurs prioritaires. Dans le cadre du programme de CEPD/CTPD, on mettait aussi au point des mesures d'appui pour exécuter le Programme d'action de Caracas, on continuait à promouvoir les entreprises de production multinationales et on lançait des initiatives en faveur de la coopération entre pays en développement au niveau des entreprises.

L'industrie du machinisme agricole était l'un des secteurs bénéficiaires de l'assistance technique fournie par l'ONUDI aux pays en développement. Cette assistance couvrait toute la gamme des machines et du matériel agricoles, des outils manuels aux machines électriques en passant par le matériel à traction animale.

En coopération avec le Gouvernement yougoslave, l'ONUDI avait organisé la troisième Consultation sur l'industrie des machines agricoles qui s'était tenue en octobre 1986 à Belgrade.

Dans le cadre de son programme de CEPD/CTPD, l'ONUDI s'était aussi associée au Gouvernement argentin pour organiser une table ronde ministérielle sur la coopération entre pays en développement dans le domaine du machinisme agricole, qui s'était tenue en novembre 1986 à Buenos Aires et avait permis de définir un grand nombre de projets de coopération.

Le chef de la délégation de l'ONUDI a dit en conclusion que la réunion d'Alger était une conséquence directe des réunions tenues à Belgrade et Buenos Aires. Elle serait pour les participants - représentants de gouvernements, entrepreneurs et experts en machines agricoles venus d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine - une occasion exceptionnelle pour établir des contacts, examiner des questions d'intérêt commun et conclure des accords de coopération mutuellement avantageux.

Dans son discours d'ouverture, le représentant du Ministère algérien de l'industrie lourde a dit que la réunion sur le machinisme agricole organisée par l'ENPMA en coopération avec le PNUD et l'ONUDI était d'ores et déjà un succès du fait du nombre, de la qualité et de la diversité des participants. Le thème de la réunion - les accords de coopération entre pays en développement dans le secteur du machinisme agricole - était d'une importance vitale et il était urgent d'agir dans ce domaine.

Le représentant du Ministère algérien de l'industrie lourde a ajouté que l'Algérie accordait un rang de priorité élevé au développement et à la promotion du secteur agricole et, en particulier, à la production locale de machines, ce qui expliquait le fait que les premières grandes entreprises industrielles de l'Algérie indépendante étaient axées sur le machinisme agricole. Les participants visiteraient certaines de ces entreprises et pourraient interroger des cadres de l'ENPMA au sujet de leurs expériences, des problèmes qu'ils avaient rencontrés et des succès qu'ils avaient obtenus, leur demander des conseils fondés sur ces expériences industrielles, qui avaient été perfectionnées au fur et à mesure que les problèmes avaient été surmontés, et en tirer parti dans leur propre pays. L'objectif de l'ENPMA était de faire bénéficier tous les participants de son expérience afin de développer la coopération Sud-Sud de manière concertée.

Le représentant du Ministère de l'industrie lourde a remercié tous ceux qui avaient aidé à réaliser ce projet et a rendu hommage aux experts pour la compétence, la qualité et le sérieux dont ils faisaient preuve dans l'accomplissement de leur tâche. Les visites prévues par l'ENPMA visaient à donner aux participants la possibilité de se réunir et de s'informer avant d'examiner les divers projets de coopération technique dans le secteur du machinisme agricole.

En conclusion, le représentant du Ministère algérien de l'industrie lourde s'est déclaré optimiste quant au développement du machinisme agricole dans les divers pays et ce malgré les difficultés rencontrées (dette nationale, ralentissement des programmes d'investissement, conditions climatiques catastrophiques, conflits politiques, etc.). Ces difficultés contraignaient ces pays à atténuer les lacunes tout en créant la base nécessaire pour assurer l'autosuffisance alimentaire et à progresser de manière autonome grâce aux relations Sud-Sud. Ces questions avaient une importance primordiale pour les plus hautes autorités algériennes. Ayant des intérêts communs les pays en développement, savaient comment améliorer leur situation grâce à des échanges de données d'expérience, au dialogue et à la coopération. La réunion contribuerait au renforcement des liens tant entre pays en développement eux-mêmes qu'entre ces pays et l'ONUDI. Le représentant du Ministère algérien de l'industrie lourde a souhaité aux participants tout le succès possible dans leurs travaux et leurs consultations prévues lors des visites ainsi qu'un agréable séjour en Algérie. Il a ensuite déclaré la réunion ouverte.

Lors de la séance d'ouverture de la réunion, le représentant de la PMA a fait l'exposé ci-après :

Juste après l'indépendance, on avait accordé une grande importance à l'agriculture, ce qui avait permis de porter le nombre des tracteurs à 39 700 en 1967. Ce matériel était essentiellement importé parce que la production locale était faible. En lançant son premier plan quadriennal (1970-1973), l'Algérie avait défini sa politique industrielle. Selon cette politique, il ne pouvait être question de se limiter aux opérations d'assemblage, mais il fallait assurer l'intégration à l'échelle nationale, seul moyen de réaliser le transfert technologique.

Deux complexes avaient donc été établis : l'un dans la partie orientale du pays pour produire des moteurs et des tracteurs et l'autre dans la partie occidentale pour produire des moissonneuses, des machines de préparation des sols et du matériel d'ensemencement et de fertilisation.

Le taux d'intégration des produits issus de ces deux complexes variait entre 60 et 85 %. Aujourd'hui, la production agricole algérienne était assurée par ces deux complexes et par des unités petites et moyennes appartenant aux secteurs public ou privé.

La valeur globale de la production de machines agricoles en Algérie était d'environ 280 millions de dollars.

La PMA fournissait chaque année le matériel suivant pour l'agriculture algérienne :

- Matériel pour la moisson
 1. 800 moissonneuses-batteuses
 2. 3 000 ramasseuses-presses
 3. 3 000 faucheuses
 4. 3 000 rateaux mécaniques/faneuses
- Matériel de traction
 1. 7 500 tracteurs
- Outils pour la préparation des sols
 1. 20 000 unités
- Matériel de transport
 1. 15 000 remorques et réservoirs
- Matériel d'ensemencement et de fertilisation
 1. 2 000 unités.

Un programme de recherche était en cours de mise au point pour faire face à des besoins particuliers (luzerne, dattes, amélioration des sols, etc.). Aujourd'hui, l'Algérie souhaitait examiner avec les pays invités les divers modes de coopération possibles. Cette coopération pourrait porter sur les points suivants :

1. Production

Coopération tout d'abord avec les pays producteurs de matériel agricole. L'Algérie était prête à rechercher des partenaires, sur la base de la complémentarité, pour la production de pièces de rechange, d'éléments principaux et de produits finis. Cette forme de coopération existait déjà avec certains pays comme la Tunisie, la Libye et la Syrie.

2. Commercialisation

La coopération dans ce domaine pouvait prendre plusieurs aspects :

- Vente de produits de la PMA
- Création éventuelle de coentreprises d'import-export
- Création d'unités de distribution (représentants de la PMA)
- Développement des échanges commerciaux entre l'Algérie et d'autres pays selon la formule de la compensation.

3. Développement

Dans ce domaine, l'Algérie pouvait prendre entièrement en charge des projets industriels petits et moyens : fourniture d'instruments de préparation des sols, matériel de transport et projets de sous-traitance.

4. Recherche et formation

L'Algérie offrait des possibilités de formation dans différents centres dans les domaines suivants :

- Formation industrielle
- Formation au service après-vente.

En ce qui concerne la recherche, l'Algérie était prête à étudier avec divers pays en développement plusieurs domaines de recherche concernant le machinisme agricole.

Election du bureau

Habib Mekhalef, Directeur d'exportation de la PMA a été élu au poste de président, Israel Mahler, conseiller au Conseil d'administration de l'Institut national de technologie industrielle d'Argentine au poste de vice-président et Udayan Sen membre de la Direction générale du développement technique (Ministère indien de l'industrie) au poste de rapporteur.

Adoption de l'ordre du jour

La réunion a adopté l'ordre du jour ci-après :

Ouverture de la réunion
Election du bureau
Adoption de l'ordre du jour
Déclarations des représentants des divers pays
Discussions bilatérales et discussions de groupe sur les projets de coopération
Adoption du rapport
Clôture de la réunion

Adoption du rapport

La réunion a adopté le projet de rapport à sa dernière séance plénière, tenue le 7 octobre 1987.

Clôture de la réunion

A la séance de clôture de la réunion, le Chef de la Section de la coopération économique entre pays en développement de l'ONUDI a remercié les autorités algériennes en général et la PMA en particulier d'avoir accueilli la réunion et a souligné la qualité de l'organisation à tous les niveaux. Les participants des pays en développement et la partie algérienne se félicitaient des résultats obtenus, ce qui était selon lui l'aspect le plus important de l'événement. C'était aux participants eux-mêmes qu'incombait au premier chef la responsabilité de l'exécution des accords conclus au cours de la réunion. Cependant, l'ONUDI était prête, avec ses ressources limitées, à aider chaque fois que possible les pays intéressés à donner effectivement suite à ses accords.

Le Chef de la Section de la coopération économique entre pays en développement a fait observer que l'optimisme exprimé par les participants ne devait pas être une fin en soi parce qu'il restait beaucoup à faire pour établir une coopération effective entre pays en développement.

Plusieurs participants ont remercié les autorités algériennes en général et la PMA en particulier, ainsi que l'ONUDI, non seulement pour la qualité des accords qui avaient été conclus, mais aussi pour les efforts faits par les autorités algériennes pour que la réunion soit un succès. Ils ont noté qu'un véritable esprit de coopération avait prévalu durant tous les débats.

Un participant a vivement remercié l'ONUDI de promouvoir ce type de manifestation qui permettait aux participants de se réunir pour examiner des domaines où une coopération fondée sur la complémentarité était possible. Cette procédure avait été exploitée au mieux et des résultats concrets avaient été obtenus. Il a rappelé qu'il restait beaucoup à faire et qu'il fallait faire face à de nombreuses contraintes pour accélérer le développement économique des pays en développement. Il a suggéré que les pays en développement s'organisent selon les modalités décrites ci-après pour éviter une dépendance continue :

- a) Ils devraient optimiser sur la base de la complémentarité leur coopération dans d'autres domaines économiques et industriels;
- b) Ils devraient exploiter au mieux les progrès technologiques intervenant dans les pays en développement;
- c) Ils devraient bâtir la prospérité de leurs pays en prenant pour base le développement des machines et des outils manuels agricoles;
- d) Ils devraient établir des unités de production polyvalentes pour couvrir au maximum la gamme des produits nécessaires;
- e) Ils devraient coopérer sur la base du transfert gratuit de la technologie entre eux, comme le fait l'Algérie.

Enfin, le Président de la réunion a noté que les représentants algériens se félicitaient vivement des résultats concrets obtenus. Preuve était une nouvelle fois donnée que les pays en développement pouvaient nettement atténuer leur problème de non-autosuffisance alimentaire en utilisant les ressources qui existaient dans le monde en développement lui-même. Le Président a remercié l'ONUDI de son précieux concours et appelé instamment les participants à s'efforcer activement de donner suite aux contacts établis et aux accords conclus lors de la réunion. Il a indiqué une fois de plus que l'Algérie en général et la PMA en particulier feraient de leur mieux pour trouver chaque fois un moyen de mettre définitivement au point les accords de coopération avec les pays participants.

II. RESUME DES DECLARATIONS FAITES AUX SEANCES PLENIERES

Tous les participants ont eu l'occasion de présenter un bref résumé de la situation dans l'industrie du machinisme agricole dans leurs pays. Certains ont souligné les difficultés rencontrées pour développer et renforcer ce secteur. Les participants ont énuméré certains des domaines et projets pour lesquels des partenaires étaient recherchés, ce qui allait constituer le thème de discussion les jours suivants. D'autres participants ont décrit le potentiel disponible dans leurs pays et manifesté le désir d'en faire profiter certains pays représentés à la réunion.

On a aussi mis l'accent sur les domaines où des pays au même stade de développement pouvaient, grâce à leur complémentarité, optimiser l'utilisation de leurs ressources. La plupart des participants ont présenté des extraits de brefs documents sur l'état de l'industrie du machinisme agricole dans leurs pays. Ces documents ont été distribués à tous les participants.

Du fait de la nature de la réunion, de sa courte durée et de son objectif principal qui était de permettre aux participants d'avoir des contacts bilatéraux, pour examiner des possibilités concrètes et des projets de coopération, les exposés devaient être très brefs.

III. CONSULTATIONS BILATERALES ET MULTILATERALES SUR DES PROJETS DE COOPERATION

Au cours de cette réunion, les participants ont eu la possibilité de visiter différentes unités de production de machines agricoles. Un groupe de participants a visité la PMA (Entreprise nationale de production de matériel agricole) de Constantine, qui est spécialisée dans la production de tracteurs ainsi que l'ENMTP (Entreprise nationale des matériels de travaux publics) qui fabrique des machines pour les travaux publics. Le deuxième groupe a visité deux usines à Sidi-bel-Abbès spécialisées respectivement dans la production de moissonneuses et de matériel électronique (ENIE). Le calendrier des visites des participants figure à l'annexe II.

Ces visites ont permis aux participants de se familiariser avec les progrès et les diversifications réalisées en Algérie dans les domaines mentionnés ci-dessus. Ils ont suivi ces visites avec un grand intérêt, non seulement en raison du niveau de qualité atteint par les entreprises algériennes, mais également parce que les consultations bilatérales et multilatérales se sont déroulées dans les locaux de la PMA. Cette approche novatrice s'est avérée excellente puisqu'elle a permis aux parties intéressées de parvenir à des accords et, en même temps, de voir les produits qui faisaient l'objet des discussions.

Consultations entre l'Algérie et l'Argentine

Le représentant de l'Argentine a donné des informations à son homologue algérien concernant les machines agricoles produites en Argentine et ils sont convenus d'un calendrier pour les échanges d'information entre les deux pays. Il a été convenu de procéder de la façon suivante :

1. Des catalogues et des informations techniques sur la production argentine seront envoyés immédiatement (dans un délai de 30 à 45 jours).
2. Les autorités algériennes choisiront quel type de machines elles seraient intéressées à monter sur place. Des informations seraient soumises au correspondant argentin (l'Institut national de technologie industrielle ou l'Association argentine de l'industrie métallurgique).
3. Le correspondant argentin préparera la visite de techniciens algériens dans les usines des fabricants indiqués en 2. Ces visites comprendront :
 - Fourniture d'informations techniques concernant les procédés de fabrication, le contrôle de la qualité, les conditions d'essais et les achats extérieurs

- Une démonstration du fonctionnement des machines sur le terrain (en fonction de la saison)
- Des rapports des utilisateurs.

4. Un accord définitif.

Consultations entre l'Algérie et le Burundi

Le représentant du Burundi a fait savoir à la PMA que le Burundi s'intéresserait pour les types d'équipements suivants : matériel à traction animale, outils manuels et accessoires pour tracteurs. Les quantités porteraient sur 600 accessoires pour tracteurs et 5 000 outils manuels. Il a été convenu que la PMA fournirait toute l'assistance en matière de formation. Tous ces aspects seraient discutés lors d'une réunion de suivi avant la fin de l'année pour discuter des détails et en particulier de la possibilité de mécanismes de compensation pour lesquels l'Algérie a donné son accord de principe.

Consultations entre l'Algérie et le Cameroun

Les consultations entre le représentant du Cameroun et la PMA ont porté surtout sur la possibilité pour cette entreprise de fournir des tracteurs, des machines pour le traitement des pommes de terre, des faucheuses, des pulvérisateurs, du matériel d'ensemencement, des remorques et des réservoirs à eau. La coopération serait d'abord de type commercial et une liste des quantités demandées a été remise à la PMA et en attendant l'envoi d'une facture pro format. Il a été convenu que le paiement devant être effectué par les Etablissements de Devoir camerounais (COGECO) serait fait par lettre de crédit irrévocable, payable à 30 jours. En définitive, la PMA est convenue d'assurer gratuitement la formation d'un technicien camerounais à l'entretien des tracteurs.

Consultations entre l'Algérie et la Chine

Les consultations entre l'Algérie et la PMA ont porté avant tout sur des domaines commerciaux, industriels et de recherche et développement. L'organisme de contrepartie algérien s'est beaucoup intéressé aux minitracteurs produits en Chine et dans une première phase de coopération, l'acquisition d'environ 1 000 minitracteurs a été mentionnée. La partie chinoise a fait savoir que les prix f.o.b seraient environ les suivants :

12 CV - 870 dollars EU
25 CV - 1 100 dollars EU
50 CV - 2 243 dollars EU
50 CV à 4 roues motrices - 3 500 dollars EU.

Des discussions se sont déroulées concernant la possibilité de conclure des accords de rachat et les deux parties ont déclaré qu'elles étudieraient cette possibilité. En outre, comme ces petits tracteurs pourraient aussi intéresser la Tunisie, la possibilité d'adapter les machines produites par la PMA par l'intermédiaire de SACMO (Tunisie) a été également évoquée et le département de la recherche-développement de la PMA devrait étudier cette question.

Un autre domaine de coopération possible serait la fourniture par la Chine du matériel nécessaire à l'expansion d'une unité de fonderie et de travail des métaux et d'installations pour l'essai des moteurs. A cet égard,

il faudrait entreprendre une étude de faisabilité et mettre au point des modalités de paiement soit par des accords de rachat, soit grâce à des facilités de crédits. En outre, la possibilité d'une coopération commune pour l'étude de la production de machines pour la récolte de l'alfa a été également examinée et il a été convenu que quelques techniciens chinois viendraient visiter la PMA dans un futur proche.

Consultations entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire

Les deux parties ont consacré l'essentiel des discussions à la possibilité de créer une unité pour la fabrication de machines agricoles simples, de remorques et de réservoirs à eau en Côte d'Ivoire. On a dit à la PMA que les besoins seraient de 200 articles par an pour les différents produits. La Côte d'Ivoire fournirait des services de génie civil sur place et la PMA se chargerait du savoir-faire et de l'assistance technique requis. Il a été convenu qu'il serait nécessaire d'établir une étude avant la création de cette unité et de mettre sur pied un programme de formation pour sept personnes pouvant assurer le fonctionnement quotidien de cette unité. Il a été en outre convenu qu'un programme de formation pour la constitution d'un service après-vente devrait être mis au point et que la PMA devrait transmettre une offre détaillée à cet égard.

Consultations entre l'Algérie et l'Inde

Les deux parties ont échangé des vues sous le niveau de développement de la production des machines agricoles dans leurs pays respectifs. Une question d'intérêt immédiat a été l'échange de pièces détachées et de pièces de rechange entre la PMA et la KIRLOSKAR Pneumatics Ltd., India, qui produit le même type de matériel.

Consultations entre l'Algérie et l'Iraq

Le type de coopération examiné entre les deux parties concernait essentiellement le domaine commercial. Les produits ci-après intéressaient le représentant de l'Iraq : ramasseuses-presses, rateaux mécaniques, charrues, pulvérisateurs (12/24) et pièces de rechange pour moissonneuses-batteuses. Le représentant de l'Iraq a promis d'envoyer une liste détaillée de ses besoins et la PMA coopérera directement avec l'Iraq dans le cadre d'un programme de service après-vente. En outre, l'Iraq a demandé à la PMA de lui accorder un prêt pendant au moins deux ans.

Consultations entre l'Algérie et le Kenya

Le représentant du Kenya a insisté sur le fait que le Kenya a besoin d'un programme complet de formation qui devra être assuré, à ce stade, par la PMA. Compte tenu de la diversité des domaines, une liste détaillée des besoins sera transmise à la PMA pour qu'elle puisse mettre sur pied ce programme complet de formation.

Consultations entre l'Algérie et Madagascar

Plusieurs domaines de coopération et d'intérêts ont été identifiés par la PMA et les différents représentants de Madagascar. Un des représentants s'intéressait à mettre au point un arrangement à long terme avec la PMA dans le domaine des tracteurs et des charrues et environ 200 tracteurs par an seront nécessaires. Le représentant devait prolonger son séjour en Algérie

pour discuter de cette question en détail. En outre, une assistance a été demandée pour trois unités de production de machines agricoles à Madagascar qui ne fonctionnaient pas encore. Par la suite, la PMA enverrait quelques experts à Madagascar pour entreprendre une analyse complète de la situation et proposer un plan concret d'action.

Consultations entre l'Algérie et le Mali

Le représentant du Mali a fait part de ses besoins à la PMA dans le domaine des machines agricoles. Il souhaiterait être le distributeur exclusif des produits de la PMA au Mali. Le service après-vente serait pris en charge par des entreprises maliennes mais deux personnes seraient formées par la PMA après la signature du contrat de distribution exclusive. Le représentant du Mali a prolongé son séjour pour établir la liste détaillée de produits qui seront distribués au Mali ainsi que pour discuter des modalités du contrat mentionné ci-dessus.

Consultations entre l'Algérie et le Maroc

Au cours de la réunion, un contrat de coopération mutuelle a été signé par le président de la PMA et les représentants du Maroc. C'était le résultat de discussions lancées par le président de la PMA il y a un an avec le vice-ministre de l'industrie du Maroc pendant la Table ronde ministérielle sur le machinisme agricole à laquelle ils ont participé à Buenos Aires (Argentine) en novembre 1986.

Consultations entre l'Algérie et le Niger

Le représentant du Niger a exprimé son intérêt pour l'acquisition de tracteurs de 60 CV et du matériel correspondant. Une requête initiale du ministère de l'agriculture serait envoyée à la PMA à son retour à Niamey. En outre, le représentant du Niger s'est intéressé à des matériels à traction animale, à des pompes manuelles et à du matériel après récolte (broyeurs, etc). Un programme d'assistance technique serait nécessaire pour la modernisation de quatre unités existant au Niger. On demanderait à la PMA d'assister à la mise en place d'un programme de formation pour le service après-vente et la maintenance; la PMA a approuvé cette idée, ainsi que le principe d'une visite au Niger, une fois qu'elle aurait reçu des informations supplémentaires quant au nombre de personnes à former ainsi que d'autres données économiques.

Consultations entre l'Algérie et le Sénégal

Le représentant du Sénégal a fait une proposition intéressante aux fonctionnaires de la PMA puisqu'il a exprimé le souhait de signer un contrat de représentation des produits de la PMA au Sénégal. La société représentée par le participant sénégalais, AGROPRODUCT'ON, trouverait un emplacement pour stocker le matériel envoyé avec la première livraison de produits qui seraient définis dans le contrat. La même entreprise informerait la PMA des détails de l'accord définitif de la part de la SONABANK du Sénégal pour l'achat du matériel convenu entre les deux parties. La PMA coopérerait en présentant ce matériel au Sénégal dès que le contrat de représentation entrerait en vigueur.

Consultations entre l'Algérie et la Tunisie

Les deux parties se sont avant tout intéressées aux moissonneuses produites par la PMA. Les discussions bilatérales ont porté surtout sur cet aspect ainsi que sur l'arrangement tripartite entre la Chine, l'Algérie et la

Tunisie, pour la production de minitracteurs. D'autres domaines de coopération ont été examinés pendant l'atelier de deux jours qui a précédé cette Table ronde.

Consultations entre l'Algérie et la Turquie

Le représentant de la Turquie a exprimé quelques idées quant à la possibilité de fournir une assistance technique à la PMA; la possibilité de fournir du personnel technique a été également évoquée. La création d'une coentreprise ayant pour objectif principal l'exportation de produits pour un montant de 50 millions de dollars par an a été examinée par les deux parties. Des discussions complémentaires sur ce sujet très important seront entreprises par les deux parties après la réunion.

Consultations entre l'Algérie et le Zimbabwe

Le représentant du Zimbabwe a exprimé un grand intérêt pour l'acquisition de moteurs diesel du type P4L912, produit par la PMA, et demandé que cette dernière communique au Zimbabwe le prix des pompes d'irrigation ainsi que des détails techniques sur les pompes et les combinaisons possibles avec le moteur diesel. Ensuite, les quantités et les besoins seraient communiqués à la PMA. Les deux parties ont également examiné la possibilité de développer cette coopération grâce à des arrangements de compensation.

Consultations entre la Chine et Madagascar

Les deux parties ont examiné des questions liées à la modernisation, grâce à un prêt de la Chine de la société Toly, dont les usines de Toliara, Farangana et Maintirano produisent des charrues, des outils manuels, des pelles et des fraiseuses.

Consultations entre la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe

Des consultations ont eu lieu au sujet de la livraison immédiate à la Côte d'Ivoire de deux décortiqueuses manuelles de cacahouètes ainsi que de chars à boeufs à roues métalliques. La Côte d'Ivoire pourrait ainsi essayer ces machines et définir ultérieurement les mesures complémentaires qu'il conviendrait de prendre dans le cadre de la coopération.

Consultations entre le Kenya et la Yougoslavie

Les deux parties ont axé leurs consultations sur les domaines suivants :

- a) L'élaboration d'un vaste programme de formation industrielle;
- b) Les possibilités de commercialiser des machines agricoles yougoslaves, étant entendu qu'il faudrait à cet effet fournir des informations sur le marché kenyan;
- c) La création d'un centre de contrôle des produits agricoles.

Elles ont en outre examiné la possibilité que la Yougoslavie octroie des bourses à des fonctionnaires kenyans et sont convenues que des échanges d'informations auraient lieu à ce sujet.

Consultations entre le Kenya et le Zimbabwe

Le Kenya s'intéressait principalement à l'offre faite par le Zimbabwe au sujet de cultivateurs/planteuses. Des dispositions ont été prises pour que le Zimbabwe fournisse des spécimens de ces machines afin que le Kenya puisse les tester. L'avenir de la coopération ferait l'objet d'une décision une fois que les résultats des tests seraient connus.

Consultations entre Madagascar et le Burundi

Le Burundi souhaitait obtenir des instruments à traction animale, en particulier des charrues. Une étude serait faite ultérieurement pour définir les besoins du marché et des ressources financières seraient nécessaires à cet effet. L'organisme de contrepartie à Madagascar serait la SIDEMA (Société industrielle pour le développement du machinisme agricole) qui, conjointement avec l'ONUDI, s'occuperait du suivi.

Consultations entre Madagascar et le Cameroun

Le Cameroun souhaitait obtenir des instruments à traction animale, en particulier des charrues. Une étude serait faite ultérieurement pour définir les besoins du marché et des ressources financières seraient nécessaires à cet effet. L'organisme de contrepartie à Madagascar serait la SIDEMA, qui, conjointement avec l'ONUDI, s'occuperait du suivi.

Consultations entre Madagascar et la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire souhaitait obtenir du matériel à traction animale, en particulier des chars à roues métalliques. Une étude serait faite ultérieurement pour définir les besoins du marché et des ressources financières seraient nécessaires à cet effet. L'organisme de contrepartie à Madagascar serait la SIDEMA, qui, conjointement avec l'ONUDI, s'occuperait du suivi.

Consultations entre Madagascar et le Mali

Le Mali souhaitait obtenir des instruments à traction animale, en particulier des charrues. Une étude serait faite ultérieurement pour définir les besoins du marché et des ressources financières seraient nécessaires à cet effet. L'organisme de contrepartie à Madagascar serait la SIDEMA, qui, conjointement avec l'ONUDI, s'occuperait du suivi. La formation au service après-vente serait assurée par Madagascar.

Consultations entre Madagascar et le Niger

Le Niger souhaitait obtenir des instruments à traction animale, en particulier, des charrues. Une étude serait faite ultérieurement pour définir les besoins du marché et des ressources financières seraient nécessaires à cet effet. L'organisme de contrepartie à Madagascar serait la SIDEMA, qui, conjointement avec l'ONUDI, s'occuperait du suivi. La formation au service après-vente serait assurée par Madagascar.

Consultations entre le Niger et le Zimbabwe

Le représentant du Niger souhaitait recevoir toutes les informations disponibles sur les harnais pour charrues à traction animale (tirées par un ou deux boeufs ou ânes) et s'intéressait à la possibilité de réaliser une étude

concernant l'adaptation de divers harnais aux machines à traction animale. Le représentant du Zimbabwe a invité le Niger à envoyer un représentant à la prochaine exposition de machines agricoles qui aurait lieu à Bulawayo.

Consultations entre la Tunisie et la Yougoslavie

Les consultations entre les deux parties ont porté sur la fourniture par des sociétés yougoslaves de remorques à chargement automatique (société SIP), de chargeurs frontaux (sociétés RIKO et POBEDA) ainsi que de charriots élévateurs à fourches et de compresseurs (société 14 octobre). Ce type de matériel et des outils manuels seraient livrés quand leurs prix auraient été indiqués et acceptés afin que la société HUARD Tunisie en lance éventuellement la production industrielle.

Consultations entre la Yougoslavie et l'Ethiopie

Le participant yougoslave a donné des informations au participant éthiopien au sujet des possibilités d'utiliser la documentation technique concernant le matériel agricole de l'IMT (Belgrade). Cette documentation était disponible au Centre régional africain d'Ibadan (Nigéria).

Le participant éthiopien a indiqué qu'il avait été informé qu'un certain nombre de tracteurs fournis par une société yougoslave pour diverses fermes d'Etat et la Peasant Association n'étaient pas utilisés faute semblait-il de pièces de rechange. Il s'est engagé à demander des informations à ce sujet à l'Agricultural Equipment Technical Service Corporation et à les transmettre au participant yougoslave.

Consultations entre la Yougoslavie et la Tanzanie

Le participant yougoslave a informé le participant tanzanien qu'il était possible d'obtenir gratuitement la documentation technique de l'IMT (Belgrade) concernant le matériel agricole et les échafaudages en tubes d'acier. Cette documentation était disponible au Centre régional africain d'Ibadan (Nigéria).

Le participant yougoslave a promis d'envoyer des renseignements techniques et autres à la Tanzanie au sujet de tracteurs à roues et à chenilles et de tracteurs de jardinage. Le participant éthiopien a promis d'informer le participant yougoslave de l'état des tracteurs à chenilles et à roues fournis par la Yougoslavie pour le projet concernant les graines oléagineuses exécuté à Dakawa en Tanzanie.

Consultations entre le Maroc, la Tunisie et l'Algérie

Ces trois pays ont eu de longues consultations au cours de l'atelier qui a précédé la réunion. Leurs entretiens pendant la réunion ont porté essentiellement sur la création d'une entreprise multinationale Maroc-Tunisie-Algérie qui produirait des minitracteurs et des cultivateurs utilisant des moteurs de la société SAKMO (Tunisie). Une étude de marché et une étude de faisabilité devraient être effectuées et il a été décidé d'organiser une réunion tripartite de haut niveau pour donner suite à ce projet.

Consultations entre le Maroc, l'Argentine et l'ONUDI

Les trois parties concernées ont examiné la question du contrôle de la qualité et de la création d'un laboratoire de métrologie dans le cadre du projet DP/MOR/86/015. L'Institut national de la technologie industrielle d'Argentine pourrait prêter son concours en donnant des conseils au Maroc et

en le faisant bénéficier de son expérience. L'ONUDI devrait à cet égard établir des contacts entre le Maroc et l'Argentine dans le cadre du projet susmentionné. Il faudrait contacter l'administrateur du projet et lui demander de prendre des dispositions pour que des experts argentins puissent visiter le laboratoire marocain de métrologie.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Conclusions

1. Les exposés faits par les représentants ont fait ressortir la similarité des situations et des problèmes auxquels les divers pays faisaient face. Les participants ont en outre constaté que ces pays souhaitaient contribuer à l'autosuffisance alimentaire en coopérant au développement d'une industrie efficace de fabrication de machines et d'instruments dans les pays en développement. Il faudrait pour ce faire exploiter les capacités existantes dans les pays en développement les plus avancés.
2. Afin d'appuyer et de poursuivre ce développement, il faut fabriquer localement des machines et du matériel agricole adaptés aux conditions écologiques et socio-économiques de chaque pays.
3. Compte tenu des similarités de leurs structures agricoles et de leurs besoins technologiques, il est souhaitable que les pays en développement recherchent ensemble des solutions communes à leurs problèmes de manière à obtenir une meilleure productivité dans l'agriculture.

Recommandations

1. L'ONUDI devrait dresser un inventaire des possibilités manufacturières dans les pays en développement afin de faciliter la circulation en ces pays de l'information sur le machinisme agricole.
2. Il faudrait continuer à organiser et à appuyer des réunions similaires visant à définir des projets de coopération technique et économique permettant aux pays en développement d'accélérer leur industrialisation.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Algérie

Zoubir Allaoua, Ministère de l'industrie lourde, Alger.

Said Amichi, Directeur, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Rouiba.

Benyahia Amrani, Directeur, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Alger.

Sallah Attouchi, Directeur du Complexe CMA, Route de Mascara, Sidi bel Abbès.

Ali Belaïd, Directeur des équipements (agricoles), Ministère de l'agriculture, Alger.

Mohamed Belfrid, Directeur central de la programmation et du contrôle, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Route de Tenira, Sidi-bel-Abbès.

Abdelkader Bouhadjari, Directeur central du développement, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Route de Tenira, Sidi-bel-Abbès.

Abdenacer Bouregaa, Chef de projet de coopération INMA/ONUDI, Institut national d'études et de recherche en maintenance (INMA), Paradon Hydra, Alger.

Mohamed-Said Chaib, Ministère de l'industrie lourde, Alger.

Mohamed Cherif Chebta, Directeur central de l'administration, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Route de Tenira, Sidi-bel-Abbès.

Mocktar Daoud, Export Manager, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Route de Tenira, Sidi-bel-Abbès.

Rabah Hadid, Sous-Directeur au Ministère des affaires étrangères, Alger.

Mohamed Khodja, Chef, Département d'export, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Route de Tenira, Sidi-bel-Abbès.

Habib Mekhalef-Benhafsa, Directeur central commercial, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Route de Tenira, Sidi-bel-Abbès.

Aissa Mestar, INMA, Chemin du Paradon Hydra.

Abdelhafid Ouramdane, Directeur de recherche, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Route de Tenira, Sidi-bel-Abbès.

Mohamed Ramdani, Représentant du Ministre de l'industrie lourde, Ministère de l'industrie lourde, Alger.

Mohamed Rezoug, Directeur central financier, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Route de Tenira, Sidi-bel-Abbès.

Fayçal Smati, Chargé d'étude, Centre national pédagogique agricole, Alger.

Omar Terrah, Director, Central Engineering and Studies, Entreprise nationale de production de matériel agricole, Route de Tenira, Sidi-bel-Abbès.

Argentine

Israel Mahler, Conseiller au Conseil d'administration, Instituto Nacional de Tecnología Industrial (INTI), Av. Leandro N. Alem 1067, 1001 Buenos Aires.

Burundi

Clément Ngendakuriyo, Directeur de l'Office national de mécanisation agricole, B.P. 2020, Bujumbura.

Cameroun

Joseph Olinga, Directeur général de la COGECO, Etablissements de devoir camerounais (COGECO), B.P. 4200, Yaoundé.

Chine

LIU Honglin, Chief Engineer, Bureau of Construction and Agricultural Machinery, State Commission of Machinery Industry, Sanlihe Road, Beijing.

Côte d'Ivoire

Clément Assemien, Directeur du Centre ivoirien du machinisme agricole, B.P. V.9, Abidjan.

Ethiopie

Tewodrose Tadesse, Production Head, Tractor Assembly Plant, National Metal Work Corporation, Ministry of Industry, Nazareth Tractor Assembly Plant, P.O.Box 122, Nazareth

Inde

Idayan Sen, Directorate General of Technical Development, Ministry of Industry, New Delhi.

Iraq

Mukhlis Barakat Roomi, Technical Department, Agricultural Supplies Company, Bagdad.

Kenya

Edward Koigi Kariuki, Rural Technology Development Unit, P.O. Box 470, Nakuru.

Madagascar

Raymond Ratsimandisa, Directeur des approvisionnements agricoles au Ministère de la production agricole et de la réforme agraire, Antananarivo.

Romuald Harijas Rabe, Directeur des affaires économiques, Ministère de la défense, Antananarivo.

Emmanuël Randria-Harvel, Directeur général, SIDEMA, B.P. 14, Antananarivo.

Ramanantsoa Tsimindry, Conseiller d'ambassade, Ambassade de Madagascar à Alger.

Mali

Seydou Goindo, Opérateur économique, B.P. 6040, Bamako.

Maroc

Mostafa Benchehla, Directeur général, Stokvis Nord Afrique, 42, Bd. Emile Zola, Casablanca.

Driss Yadini, Directeur commercial, COMICOM, 9, Bd. D'Oujda, Casablanca.

Niger

Mamane Yabilan, Directeur national du projet machinisme agricole, B.P. 171, Tahoua.

Sénégal

Abdoulaye Diack, Directeur, Agro-production, 10, rue des Essarts, Dakar.

Tanzanie

Mussa Hassan, Assistant Commissioner for Agriculture (agromechanization), Ministry of Agriculture and Livestock, B.O.Box 9071, Dar es-Salaam.

Tunisie

Mohamed Attia, Chef de service, Ministère de l'agriculture, 30, rue A. Savary, Tunis.

Mahmoud Ramel Ban Hamouda, Directeur général, HUARD Tunisie - Sodex, 62, Avenue de Carthage, Tunis.

Mohamed Ben Habib Loukil, Président Directeur général, Ets. M. Loukil - HUARD, 62, Avenue de Carthage, Tunis.

Mohamed N. Messedi, Directeur des projets agricoles au Ministère du plan et des finances, Place Ali Zauaouie, Tunis.

Turquie

Mufit Demirtas, Ministry of Industry and Trade, 06570 Ankara.

Yougoslavie

Mita Jovanovic, Directeur, Joint UNIDO-Yugoslavia Centre, Novi Sad.

Mija Milosevic, RUDNAP Alger, RUDNAP, Department of Agricultural Equipment, Belgrade.

Zimbabwe

François Viljoen, General Manager, ZIMFLOW Ltd., P.O.Box 1059, Bulawayo.

Annexe II

HORAIRE DES VISITES A CONSTANTINE

VISITE A CONSTANTINE : Coordonnateur - M. Khodja

PAYS/COORDON- NATEUR	HORAIRE DES DISCUSSIONS	HORAIRE DES VISITES ET INSTALLATIONS A VISITER	COORDONNATEUR ALGERIEN POUR LES VISITES
<u>M. OURAMEDANE (M. Bentiar)</u>			
Chine	14 h - 15 h	15 h - 18 h : ALMO, ATEC, UCC	M. Ramoul
Inde	15 h 15 - 16 h 15	14 h - 15 h : ALMO 16 h 15 - 18 h : ATEC, ferme pilote, UCC	M. Hanoun N. Hanoun
Somalie	16 h 30 - 17 h 30	14 h - 16 h 30 : ALMO, ATEC, UCC	M. El-Gouassen
<u>M. REZOUG (M. Boussedjera)</u>			
Argentine	14 h - 15 h	15 h - 18 h : ALMO, ATEC, UCC	M. Ramoul
Ethiopie	15 h - 15- 16 h 15	14 h - 15 h : ALMO 16 h 15 - 18 h : ATEC, ferme pilote, UCC	M. Hanoun M. Hanoun
Kenya	16 h 30 - 17 h 30	14 h - 16 h 30 : ALMO, ATEC, UCC	M. El-Gouassen
<u>M. KHODJA (M. Khebbeb)</u>			
Congo	14 h - 15 h	15 h - 18 h : ALMO, ATEC, UCC	M. Ramoul
Iraq	15 h 15 - 16 h 15	14 h - 15 h : ALMO 16 h 15 - 18 h : ATEC, ferme pilote, UCC	M. Hanoun M. Hanoun
Maroc	16 h 30 - 17 h30	14 h - 16 h 30 : ALMO, ATEC, UCC	M. El-Gouassen
<u>M. CHEBTA (M. Chellaghmia)</u>			
Madagascar	14 h - 15 h	15 h - 18 h : ALMO, ATEC, UCC	M. Ramoul
Sénégal	15 h 15 - 16 h 15	14 h - 15 h : ALMO 16 h 15 - 18 h : ATEC, ferme pilote, UCC	M. Hanoun M. Hanoun
Mali	16 h 30 - 17 h 30	14 h - 16 h 30 : ALMO, ATEC, UCC	M. El-Gouassen
<u>M BENAMAR (M. Chenouf)</u>			
Tunisie	14 h - 15 h	15 h - 18 h : ALMO, ATEC, UCC	M. Ramoul
Tunisie	15 h 15 - 16 h 15	14 h - 15 h : ALMO 16 h 15 - 16 h : ATEC, ferme pilote, UCC	M. Hanoun M. Hanoun
Yougoslavie	16 h 30 - 17 h 30	14 h - 16 h 30 : ALMO, ATEC, UCC	M. El-Gouassen

HORAIRE DES VISITES A SIDI-BEL-ABBES

VISITES A SIDI-BEL-ABBES : Coordonnateur : M. Daoud

PAYS/COORDONNATEUR ALGERIEN POUR LES DISCUSSIONS	HORAIRE DES DISCUSSIONS	HORAIRE DES VISITES A L'INSTAL- LATION PILOTE DE L'IDGC SBA	DISCUSSIONS DANS LA SALLE DE REUNION (MM. FETTOUHI ET KHIRAI)**	COORDONNATEUR ALGERIEN POUR LES VISITES (MM. BEN SAAD, NASSER ET MALTI)
<u>M. BOUHADJARI (M. Terrah)</u>				
Burundi	13 h-13 h 45	16 h-17 h 30	14 h-14 h 45	
Côte d'Ivoire	14 h-14 h 45	16 h-17 h 30	13 h-13 h 45	
Iraq	15 h-15 h 45	16 h-17 h 30	13 h-14 h 45	
Turquie	16 h-16 h 45	13 h-15 h 30	17 h-17 h 30	
Tanzanie	17 h-17 h 45	13 h-15 h 30	15 h 45-16 h 45	
<u>M. BELFRID (M. Attouchi)</u>				
Burkina Faso	13 h-13 h 45	16 h-17 h 30	14 h-14 h 45	
Maroc	14 h-14 h 45	16 h-17 h 30	13 h-13 h 45	
Tunisie	15 h-15 h 45	16 h-17 h 30	13 h-14 h 45	
Niger	16 h-16 h 45	13 h-15 h 30	17 h-17 h 30	
<u>M. DAOUD (M. Abdellaoui)</u>				
Madagascar	13 h-13 h 45	16 h-17 h 30	14 h-14 h 45	
Yougoslavie	14 h-14 h 45	16 h-17 h 30	13 h-13 h 45	
Zambie	15 h-15 h 45	16 h-17 h 30	13 h-14 h 45	
Zimbabwe	16 h-16 h 45	13 h-15 h 30	17 h-17 h 30	
Congo	17 h-17 h 45	13 h-15 h 30	15 h 45-16 h 45	

** Pour des consultations multilatérales.